

À Paris, ce 14 Septembre 2020

A Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République  
Palais de l'Élysée, 55, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008

Monsieur le Président

Les personnes et associations portées dans la liste jointe se sont constituées le 18 juin 2020 en un réseau informel de la société civile française : **Haut Conseil pour la Langue française et la Francophonie**, afin de veiller collectivement à une meilleure application de la Constitution par tous les acteurs français. D'abord de son article 2 : « La langue de la République est le français », puis de son titre XIV, article 87, sur la participation de la France à la Communauté francophone.

Nous avons accueilli en 2017 avec un vif intérêt vos engagements de candidat pour le français et la Francophonie. De même le 20 mars 2018 lorsque, dans la présentation de votre politique, vous reprîtes les propositions des associations et leur projet (lancé en 2001) d'« Institut de la Francophonie » à Villers-Cotterêts, dont vous avez bien mis en place les moyens humains et financiers nécessaires à son inauguration en 2022.

Les signaux contraires émis en même temps par vous-même ont été publiquement critiqués, y compris par les associations. Mais nous avons voulu croire qu'ils ne l'emporteraient pas sur votre rôle et votre volonté de Président de promouvoir les intérêts fondamentaux de la France et de sa civilisation. Ainsi nourrissons-nous l'espoir que vous les ferez prévaloir face à des évolutions dangereuses, dont la plus immédiate découle du vote du **Brexit** du 23 juin 2016.

Le Conseil de l'Union a adapté aux nouveaux entrants son règlement n°1 de 1958 sur les langues officielles et de travail. Après le Royaume-Uni, l'Eire fut le seul à déclarer l'anglais langue officielle pour l'UE, mais ajouta son gaélique. Le Conseil ne peut ignorer que le Brexit fragilise le statut actuel de l'anglais officiel, et surtout de travail.

Or, un puissant mouvement s'est développé pour, au contraire, le conforter. Voire le promouvoir comme « **langue commune** » de fait. En invoquant sa domination conquise depuis 46 ans grâce à l'opiniâtreté des nouveaux, et au laxisme persistant des anciens. En osant même plaider que l'anglo-américain deviendrait « neutre » en UE : une sorte de commode et consensuel « volapük ». Mme Ursula von der Leyen ne donne-t-elle pas déjà le ton à Bruxelles en n'employant plus guère que l'anglais, « hégémon » mondial, sans réaction française.

Monsieur le Président, c'est d'abord de la France qu'est attendue partout l'opposition à cette « langue commune », réduisant à une les trois « de travail » du règlement n°1.

Vous en avez le pouvoir. Le moyen consisterait à informer officiellement le Conseil de l'UE de la décision de la France de tenir, pour sa part, compte du Brexit, en :

- ne souffrant plus que ses administrations soient contraintes de travailler sur des documents de l'UE non traduits, et d'y répondre uniquement en anglais ;
- demandant que le Conseil réaffirme sa volonté de respecter l'esprit et les dispositions du règlement n°1, et fixe lui-même le statut post-Brexit des langues officielles **et** de travail en Conseil des Chefs d'État.

Monsieur le Président, votre position aura des effets et un retentissement considérables. Elle peut se hisser à la hauteur des grands « non » lancés au nom de la France : 1940 à la capitulation ; 1944 à l'AMGOT, 1966 à l'OTAN militaire, 2003 à G.W. Bush en Irak ; 2005 à la « Constitution européenne » par le peuple lui-même.

Monsieur le Président, à votre tour, vous tenez en vos mains le destin de la France. Pour le français, les cultures en Francophonie, et pour l'Europe, **vous seul pouvez dire « non »** aux menées impériales, soutenues par certains milieux français.

Monsieur le Président, nous vous en prions : empêchez cette promotion post-Brexit de l'anglais à Bruxelles ! Elle serait un abandon d'intérêts fondamentaux, une forfaiture au regard des devoirs de tous les États membres d'affirmer leur langue nationale, surtout lorsqu'icelle a une dimension mondiale. Elle serait un « écocrime » de l'Union contre la diversité des langues et cultures, donc contre la **civilisation**.

Veillez, Monsieur le Président, recevoir l'expression de notre vif espoir en votre volonté et votre pouvoir d'agir, et de notre très haute considération.

Albert Salon, docteur d'Etat ès lettres (Sorbonne 1981, sur « l'Action culturelle de la France dans le monde »), ancien instituteur rural (de classe unique, en 1954/55), conseiller culturel et chef de mission de coopération, directeur au ministère de la Coopération, puis ambassadeur de la France ; commandeur du Mérite national, officier du Mérite béninois, chevalier de la Légion d'Honneur, des Palmes académiques, et des Arts et Lettres, ainsi que du Mérite allemand (Bundesverdienstkreuz am Band) ; président d'honneur d'Avenir de la langue française (ALF), président du Forum francophone international (FFI-France), co-animateur de réseaux francophones internationaux, médaille Senghor de la Francophonie reçue en 2014 de M. Abdou Diouf, au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), médaille d'or 2016 de la Société d'Encouragement au Progrès (SEP), reçue à l'École militaire. Directeur d'une émission régulière « le français en partage » dans une radio patriote indépendante ». Ouvrages : « Colas colo, Colas colère », éd. l'Harmattan, 2008 ; « Une volonté française », préface de Claude Hagège, éd. Glyphe, 2012), et alii.